

International

Bismuth Associés : ici Londres...

Désireux de répondre à une demande croissante des entreprises anglaises investissant en France, le cabinet lyonnais Bismuth Associés vient d'inaugurer un bureau à Londres. Ce dernier sera la figure de proue de l'activité internationale du cabinet.

Lyon, Paris, Londres. Le développement est progressif, raisonné. Après avoir fondé son cabinet dans la capitale des Gaules en 1974 et celui de Paris deux décennies plus tard, Yves Bismuth se lance dans une grande aventure et traverse la Manche. Il ouvre dans la prestigieuse cité londonienne un *French desk*. Dans une confession nimbée d'émotion et de joie, sentiments qu'il martèle dans son discours inaugural à maintes reprises, Yves Bismuth avoue : « Je ne pensais pas à 62 ans ouvrir un cabinet à Londres ». Un essor européen qui n'est cependant pas fortuit pour celui qui a cofondé il y a quelques années l'association des avocats européens.

Yves Bismuth n'a pas hésité longtemps lorsque Anne-Sophie Uccello-Jammes (lire son portrait par ailleurs) a émis l'hypothèse d'une création d'un bureau à Londres : « Je lui ai dit que nous avions la matière pour, les compétences pour... Donc on se lance. Mais attention, c'est un vrai pari et un réel investissement. Certes, nous avons évalué les risques et les potentialités, mais rien n'est acquis ». Anne-Sophie Uccello-Jammes, qui a désormais en main les destinées du cabinet londonien, précise : « J'ai déjà de nombreux clients étrangers, notamment américains, anglais... Nous suivons des litiges en Autriche, en Espagne. De nombreux clients lyonnais ont aussi des litiges en Angleterre. Notre objectif est d'accompagner les acteurs anglo-saxons dans la conduite de leurs dossiers en France et d'offrir à la clientèle française du cabinet ayant des activités transfrontalières ou désirant les acquérir, une gestion de ses intérêts à

l'étranger tout en maintenant ses interlocuteurs habituels ». Question : N'était-il pas possible de gérer cette masse d'affaires depuis le cabinet parisien ? Yves Bismuth et Anne-Sophie Uccello-Jammes sont catégoriques : « Non. Pour les clients, Londres, c'est rassurant, c'est la tête de pont de l'Europe, c'est l'Europe tout simplement... »

Rendue effective par la présence d'une ligne *low-cost* entre Londres et Lyon et l'omnipotence des nouvelles technologies, en particulier la vidéoconférence, cette ouverture rend très fier Yves Bismuth : « L'installation d'un cabinet français à Londres est très rare. Le phénomène est plus fréquent dans le sens inverse. Si l'on n'y prête pas garde, dans dix ans, il n'y aura



L'adresse

**1-6 Yarmouth
Place, London**

Implanté non loin de Soho, Hyde Park et Buckingham Palace, le bureau londonien est situé dans un quartier haut de gamme, où les boutiques de luxe foisonnent. Si aucune analogie n'est possible avec Lyon, Anne-Sophie Uccello-Jammes ose la comparaison avec Paris : « Notre quartier londonien, c'est un peu l'équivalent de Vendôme ». Une bien belle adresse donc...



De gauche à droite, les cinq associés : Yannick Francia, Mathieu Martin, Anne-Sophie Uccello-Jammes, Yves Bismuth et Olivier Costa

Le chiffre

111

Comme le nombre d'établissements à capitaux britanniques en région Rhône-Alpes. Ces sociétés ont généré pas moins de 7 080 emplois (chiffres CRCL, janvier 2009). Et à la question « Combien d'entre elles sont des clients du cabinet Bismuth ? », le fondateur reste évasif : « Nous ne les avons pas recensées. Mais il y en a un certain nombre... »

bientôt plus de cabinets français à capitaux français... » N'ignorant pas qu'aux Etats-Unis lorsqu'une entreprise s'implante à l'étranger, elle emmène avec elle son cabinet d'avocat, et ayant cerné la problématique d'un développement à l'international, le Barreau de Lyon a demandé qu'une délégation d'avocats lyonnais accompagne fréquemment le maire de Lyon lors de ses déplacements à l'étranger. De son côté, dans un courrier transmis à M^e Bismuth, le bâtonnier Rémi Chainé a souligné qu'avec

l'ouverture de « votre bureau secondaire à Londres, signe de dynamisme, vous faites honneur au barreau de Lyon ». Si éloges et félicitations sont légion, Yves Bismuth sait que le chemin de la réussite est encore parsemé d'écueils : « Nous ferons le point sur la rentabilité du cabinet de Londres fin 2009. En attendant, au travail... »

Texte et photos :
Laurent Oduard

Le portrait

**Qui êtes-vous
Anne-Sophie
Uccello-Jammes ?**

Associée du cabinet, Anne-Sophie Uccello-Jammes prend les rênes de l'entité londonienne. De formation internationale (maîtrise de droit des affaires à l'Université d'Essex en Grande-Bretagne, DEA de droit communautaire à l'Université de Tilburg aux Pays-Bas), elle est avocat au barreau de Lyon et exerce en qualité d'avocat européen enregistré auprès de la Law Society. Elle est spécialisée en droit des contrats, distribution et concurrence ainsi qu'en propriété intellectuelle. Elle a développé une compétence reconnue en matière d'Entertainment (jeux vidéo, audiovisuel...) et de droit de la distribution. Anne-Sophie Uccello-Jammes est chargée d'enseignement à l'Ecole des avocats de Lyon ainsi qu'au Master 2 droit du cinéma, de l'audiovisuel et de la communication de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

La phrase

**« En temps de crise,
il faut investir »**

Propos d'Yves Bismuth légitimant l'ouverture du bureau londonien nonobstant un contexte économique international délicat.